ÉLECTIONS LÉGISLATIVES - SCRUTIN DE BALLOTTAGE DU 25 NOVEMBRE 1962
4e Circonscription de la Seine - VIe Arrondissement de Paris

Jean ALBERT-SOREL

Candidat du

Centre National des Indépendants



DEMAIN, IL SERA TROP TARD !

ÉLECTRICES, ÉLECTEURS,

Nous sommes au pied du mur.

Des mois d'intoxication progressive du pays :

— Par l'utilisation abusive, au profit du Gouvernement, de la radio et de la télévision qui ne vous disent pas la vérité,

— Par l'élimination progressive de toutes les oppositions qui sont le frein naturel de l'arbitraire,

— Par l'emploi de l'argent du contribuable pour la propagande du parti officiel,

ont conditionné l'opinion pour tenter de lui faire accepter le parti unique.

NE TOMBEZ PAS DANS LE PIÈGE.

Le **parti unique,** c'est :

— LA CANDIDATURE OFFICIELLE.

— LA PRIVATION DE TOUTE CONTRADICTION.

— L'ASSERVISSEMENT DE LA JUSTICE.

— LA DISPARITION DE TOUT CONTROLE.

— L'ÉCRASEMENT DE L'INDIVIDU PAR UN POUVOIR SANS LIMITE.

— UN PARLEMENT RÉDUIT A L'ÉTAT DE ROBOT SANS CONSCIENCE ET SANS POUVOIR.

DÉFENDEZ-VOUS !

Il n'y a de démocratie que dans le respect de toutes les opinions et de toutes les libertés.

Si l'opposition ne peut s'exprimer librement, elle le fera demain dans la rue.

Le parti unique, c'est la guerre civile.

Élu en 1958 par votre juste refus des jeux néfastes de la IVe République, je suis, moins que quiconque, suspect d'en vouloir le retour.

Je ne suis un inconditionnel ni du Pouvoir, ni de l'Opposition. Je suis un homme libre.

Un État fort ne peut procéder que de l'adhésion volontaire de tous les citoyens. **L'État qui ne repose que sur un parti ou sur un homme est condamné d'avance.**

J'adjure tous ceux qui, dès le 15 novembre, m'ont fait personnellement confiance et que je remercie, tous ceux qui ont également voté républicain, tous les abstentionnistes qui se sont réservés pour le second tour,

de faire bloc sur mon nom pour assurer l'échec de la candidature officielle de l'inconditionnel PIERRE BAS, serviteur docile du pouvoir personnel.

POUR LA RÉCONCILIATION DES FRANÇAIS

VOTEZ RÉPUBLICAIN

VOTEZ

Jean ALBERT-SOREL

Député sortant

Suppléant éventuel : **Jacques RAFFIN, Avocat à la Cour.**

PERMANENCE : **71, rue du Cherche-Midi.**

Imp. Chantenay; Paris 11-1962